

Luxembourg, le 6 septembre 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« Selon un article récent au Luxemburger Wort, le Luxembourg perdrait son attractivité en tant qu'une des trois capitales européennes qui accueille les institutions de l'Union européenne. La tendance négative émanerait de plusieurs motifs : dans un premier lieu, le coût de la vie au Luxembourg, en comparaison avec Bruxelles, demeure peu favorable pour les fonctionnaires dont les rémunérations ne sont pas adaptées au lieu de résidence. En outre, l'article constate que la politique de recrutement pour des postes établis au Grand-Duché favorise davantage des candidats installés à Bruxelles de manière à décourager des fonctionnaires locaux à poser leur candidature pour faute de réelle opportunité d'avancement dans leur carrière.

Nombre d'institutions européennes sont installées au Grand-Duché. L'attractivité du site est importante afin de retenir les fonctionnaires ainsi que de maintenir sa pertinence en tant que capitale européenne.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- *Monsieur le Ministre, peut-il confirmer qu'au niveau du recrutement un nombre croissant de postes est assumé par les fonctionnaires résidant en dehors du Grand-Duché ?*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

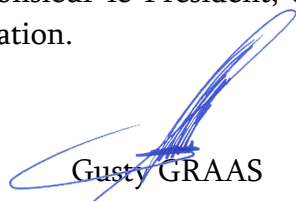
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Selon l'article, il s'avère de plus en plus difficile de trouver et de retenir des fonctionnaires européens au Grand-Duché. Monsieur le Ministre, peut-il confirmer cette tendance ?*
- *À travers les institutions européennes établies au niveau national, combien de postes établis au Luxembourg sont effectivement exécutés par des fonctionnaires domiciliés en dehors du Grand-Duché ?*
- *Monsieur le Ministre, où en sont les discussions portant sur la différence entre le coût de vie au Luxembourg et Bruxelles ainsi que sur l'instauration d'un coefficient correcteur pour les fonctionnaires européens locaux ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député